

Les délégations du CICR dans le monde

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Rapport du Comité international de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1er septembre 1939 - 30 juin 1947)**

Band (Jahr): - (1939-1947)

Heft 1: **Activités de caractère général**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III. Les Délégations du CICR dans le monde

A. GÉNÉRALITÉS

Le rôle d'intermédiaire charitable entre les belligérants exige pendant une guerre, au moins partiellement, des contacts directs. D'ailleurs l'activité du CICR, alimentée par l'extérieur, est entièrement tournée vers l'extérieur, et il est indispensable d'assurer une liaison avec les Croix-Rouges nationales et avec les Gouvernements. C'est l'affaire des missions spéciales et des délégations permanentes.

Si le rôle du CICR était exactement défini par les Conventions, on pourrait constituer d'avance un corps de délégués, ou tout au moins les cadres de ce corps, en fixer les attributions, régler leurs relations avec les Autorités. Mais ce n'est pas le cas et les circonstances seules et les Gouvernements, décideront.

Au début, ce fut relativement simple. La guerre n'affectait encore que quelques pays pour la plupart facilement accessibles de Genève. Et elle devint plutôt, une fois passée la foudroyante campagne de Pologne, une guerre d'attente. Assurer le fonctionnement de l'Agence centrale des prisonniers de guerre et visiter des camps furent les premières préoccupations du CICR et presque les seules pendant un certain temps. Il s'agissait, d'une part, de prendre sur place avec les Autorités et les Sociétés nationales, les mesures propres à accélérer la transmission à l'Agence des listes et des nouvelles et, d'autre part, de reprendre une tradition inaugurée pendant la première guerre mondiale, pour le plus grand profit des captifs, c'est-à-dire de visiter les camps. Mais, alors qu'en 1914 ils n'étaient protégés que par les textes assez sommaires du Règlement de La Haye, les prisonniers de guerre voyaient en 1939 leur sort réglé de façon dé-

taillée par un code entier, la Convention de 1929. Et il appartient aux délégués du CICR, à côté des représentants des Puissances protectrices, de voir comment cette Convention était appliquée.

Pour les visites de camps, on choisit de préférence des médecins, en raison de leurs compétences particulières. Sachant ce que l'homme aguerri peut endurer sans danger, ils se laissent moins impressionner que d'autres par des imperfections visibles, mais qui ne nuisent pas à la santé. En revanche, ils savent discerner les déficiences qui échappent au profane. Ils ne cherchent pas seulement à savoir si « la soupe est bonne », mais encore si elle représente une valeur énergétique suffisante.

Avec l'extension du conflit, les tâches du CICR s'accrurent rapidement : l'Agence dut correspondre avec tous les pays, alors justement que les communications étaient paralysées. Le nombre des prisonniers de guerre se multiplia partout à une cadence très rapide, et en Europe, dans les seuls pays de l'Axe, il se chiffrait déjà par plusieurs millions. Du côté des Alliés ils étaient moins nombreux jusqu'aux derniers mois de la guerre, mais disséminés partout, puisqu'ils furent évacués des fronts d'Europe et d'Afrique du Nord jusqu'aux Indes, aux Etats-Unis et en Australie. D'autre part, chaque nouvelle déclaration de guerre, même dans les pays les plus éloignés du théâtre des opérations, signifia des centaines, des milliers d'internés civils, en Amérique comme en Extrême-Orient, dans le Sud africain aussi bien qu'en Europe. Pour visiter tous ces camps disséminés partout, il fallut des délégués.

Mais la guerre ne s'étendait pas seulement en surface. Elle faisait chaque jour des ravages plus profonds et créait sans cesse de nouvelles catégories de victimes. Aux prisonniers de guerre et « internés civils », en nombre toujours croissant, s'ajoutèrent d'autres victimes par millions ; celles de toutes les populations affamées, persécutées, bombardées, dispersées. Pour les premiers, les Conventions ne furent pas toujours suffisantes, ou pas toujours appliquées. Le CICR plaida, négocia, chercha à combler les lacunes par des actions spéciales. Pour les autres, que ne protège aucune Convention, il tenta ce qu'il put, suscita des actions, organisa, improvisa surtout. Et ces tâches nécessitèrent des délégations plus nombreuses.

A chaque tournant, la guerre créait de nouveaux problèmes, en même temps qu'elle détruisait les moyens de les résoudre. Les belligérants ne combattaient pas seulement à coups de bombes et d'obus, qui anéantissaient les voies de communication et obligeaient constamment le CICR à chercher d'autres voies et d'autres moyens. Leurs armes étaient aussi le blocus, les prohibitions, les interruptions de la correspondance. Si dans les délégations les médecins étaient de plus en plus précieux, il fallait aussi des juristes pour négocier, des commerçants pour acheter des secours, des transitaires pour les transporter, des industriels pour organiser. Et dans un petit pays comme la Suisse, dont toutes les forces vives étaient mobilisées pour la défense nationale, ce ne fut pas chose aisée que de recruter tous les concours exigés par des circonstances aussi exceptionnelles. D'autre part, le CICR ne put pas envoyer autant de délégués qu'il l'eût voulu, ni aussi rapidement, car les belligérants n'étaient pas toujours disposés à les accueillir en nombre suffisant. On dut attendre les visas pendant des semaines, souvent pendant des mois.

Ces hommes, insuffisants en nombre, durent affronter les tâches les plus diverses. Leur rôle était de représenter sur place tous les services de Genève. Mais comment allaient-ils pouvoir diviser leur travail ? C'était possible à Genève ou dans certains pays éloignés du front de bataille, où il n'y avait que peu de problèmes, et toujours les mêmes. Mais cela ne l'était pas en Allemagne, ni dans les pays occupés, bombardés et affamés, où chaque jour et dans tous les domaines s'imposait la nécessité d'une intervention immédiate. Il s'agissait là surtout d'actions rapides souvent imprévues avec leurs exigences impérieuses, alors le technicien devait savoir se faire juriste ; le docteur en droit, hygiéniste ; le médecin, négociant et négociateur. Qui plus est, le délégué, dans certains pays où sévissait l'oppression, quand tout était détruit, ravagé ou dispersé, dut ajouter aux missions dont le chargeait Genève, d'autres tâches, nées de sa présence même. Car la seule vue du panonceau à la croix rouge éveillait chez les gens des espoirs démesurés ; dans leur détresse ils prêtaient au délégué de Genève des pouvoirs presque surnaturels.

Nous ne saurions décrire ici l'activité des délégués, car elle s'intègre à celle du CICR dont ils sont à la fois les antennes et les agents d'exécution. Dans chaque chapitre du Rapport général, et presque à chaque page, on devra imaginer leur présence, leurs démarches interminables et surtout les conditions dans lesquelles beaucoup d'entre eux durent travailler. On devra les imaginer dans des villes où pendant des semaines les avions, jour et nuit, exécutaient leur mission de mort ; où quand ils rentraient exténués d'une expédition et trouvaient une montagne de travail à faire dans l'abri, parce qu'il faudra repartir demain sur la route, pour une tournée de camps ou pour organiser des transports. Il leur faudra rouler alors pendant des heures, prêts à stopper et à se jeter dans les fossés pour échapper aux avions qui foncent sur tout ce qui bouge. Et de ces bombardements qui les menaçaient eux-mêmes, ils retrouvaient toujours et partout la trace fraîche : voies coupées, routes détruites, villes en flammes, bureaux disparus, autorités dispersées, anéantissant des plans laborieusement établis et obligeant sans cesse à en élaborer d'autres, à improviser.

Tâches rudes et multiples qu'il fallut parfois accomplir seul, parce qu'on était subitement isolé de Genève et des camarades, que le courrier manque, et que nul renfort ne peut arriver. Ou parce qu'on a toujours été seul et qu'on le sera jusqu'à la fin de la guerre, comme certains délégués en Extrême-Orient, qui n'étaient pas même toujours reconnus officiellement, mais toujours surveillés et suspectés. Et dans cet isolement en pays étranger, il fallait faire face à tout, prendre des décisions dont dépendait le sort de milliers d'êtres. A tout cela s'ajoutait parfois un cruel sentiment d'impuissance. Toute l'activité des délégués est une protestation contre la souffrance. Mais à cette protestation la réponse n'est trop souvent que de nouvelles souffrances, de nouveaux massacres. Que peuvent-ils donc, dispersés dans un monde qui se déchire ? Que pèsent leurs moyens au regard des puissances déchaînées de la guerre ? Que sont-ils donc, pour faire face à tout ?

De simples hommes — quelques hommes là où il en faudrait cent, ou mille — mais des hommes de cœur, qui n'ont pas renoncé. Ils ont persévéré parce que le CICR qu'ils représentaient est le

« gardien des principes humanitaires » qui signifient santé et vie pour des millions d'êtres condamnés par la guerre à la souffrance et à la mort. Ils avaient foi dans leur mission et cette foi, dans les circonstances tragiques où ils se trouvaient alors que tous les principes s'écroulaient et que les plus belles paroles devenaient vaines, les a fait agir, obstinément, malgré tous les obstacles, sans découragement.

Le CICR peut dire que, dans les moments les plus graves, aux postes les plus exposés — où nombre d'entre eux n'échappèrent que de justesse à la mort — ses représentants ont accompli leur mission avec un sens aigu du devoir et avec un esprit d'abnégation totale.

Sa reconnaissance émue rend ici un dernier hommage à ceux d'entre eux que la mort vint frapper à leur poste :

- | | |
|------------------------------|--|
| Ernest BAER | délégué aux Indes britanniques, atteint d'insolation alors qu'il visitait un camp de prisonniers de guerre ; |
| Robert BRUNEL | délégué en Grèce, épuisé par les charges écrasantes de sa mission ; |
| Richard HEIDER | convoyeur, noyé lors du torpillage d'un cargo de secours pour la Grèce ; |
| Charles HUBER | délégué en Allemagne, mort accidentellement en mission ; |
| Johann JOVANOVIĆ | délégué en Allemagne, tué par un factionnaire dont il n'avait pas aperçu le signal ; |
| Georges MOREL | délégué en Australie, décédé, alors qu'il était en mission aux Indes néerlandaises, des suites d'une opération qui n'avait pu être faite à temps ; |
| D ^r S. PARAVICINI | chef de délégation au Japon, usé par les difficultés de sa mission ; |
| Marcel REUTER | convoyeur sur l'« Embla », décédé à bord ; |
| A. William SCHMID-KOECHLIN | délégué en Belgique, mort à la tâche pour n'avoir pas pris le temps de ménager sa santé ; |

Matthaeus VISCHER, délégué à Bornéo, et sa femme, jugés et exécutés par les Japonais, tant leur insistance à apporter secours aux prisonniers de guerre les avait fait prendre pour des espions !

A cette liste pourraient s'ajouter les noms de tous les collaborateurs locaux du CICR morts dans l'accomplissement de leur tâche.

B. DÉVELOPPEMENT DES DÉLÉGATIONS

La représentation du CICR à l'extérieur s'est constituée d'abord selon les premiers besoins. Par la suite, elle a été organisée selon les nécessités du moment et les circonstances, souvent au prix de maintes difficultés, tant les mesures à prendre, par leur caractère d'urgence et les mille obstacles que la guerre y opposait, forçaient toujours à improviser plus ou moins. C'est ce dont il faut se souvenir en repassant rapidement les principales phases du conflit et en notant leur incidence sur la création et le rôle des délégations.

1. Première phase (septembre 1939 à juin 1940).

Dès l'invasion de la Pologne et la déclaration de guerre par la Grande-Bretagne et la France, le CICR offrit ses services d'intermédiaire charitable aux belligérants. En même temps, il envoya une mission spéciale en *Allemagne* et une en *Pologne* — cette dernière obligée de faire le détour par la Roumanie, ne put atteindre sa destination, car elle fut devancée par les opérations militaires — et en *France*. Ces missions furent renouvelées, suivant les besoins. Simultanément, le CICR prit l'initiative de créer des délégations permanentes dans certains pays moins facilement accessibles de Genève, comme la *Grande-Bretagne*, l'*Egypte* et l'*Argentine* (pour l'Amérique latine).

Il s'agissait surtout d'établir sur place la liaison régulière avec l'Agence centrale des prisonniers de guerre, de visiter des camps de prisonniers et, d'une manière générale, d'assurer les bases de l'action du CICR, selon que le développement de la guerre l'exigeait.

2. Deuxième phase (juin 1940 à juin 1941).

Cette période vit une première augmentation du nombre des délégations. En quelques semaines, au moins de juin 1940, la guerre éclair à l'Ouest permettait à l'Allemagne de faire deux millions de prisonniers de guerre alliés, posant au CICR un problème immense qui est demeuré, jusqu'à la fin des hostilités, l'une de ses préoccupations dominantes. Dès ce moment, malgré la proximité de Genève, les missions spéciales ne suffirent plus. Il fallut, en Allemagne, une délégation permanente. Elle fut d'emblée la plus importante.

Les opérations militaires étaient à peine terminées — provisoirement — en Europe occidentale, que le conflit se porta ailleurs. Il se ralluma dans les Balkans, avec la guerre italo-grecque, suivie le printemps suivant de l'invasion allemande dans le Sud-Est européen, qui amena de nouveaux flots de captifs dans le territoire du Reich. Il se ralluma en Afrique où, après de nouveaux prisonniers faits de part et d'autre, la capitulation d'Addis-Abeba laissa au pouvoir des Anglais une armée italienne entière, aussitôt évacuée vers les camps disséminés dans la plupart des Dominions et colonies britanniques. Il se ralluma encore dans le Proche-Orient.

Les événements obligèrent ainsi le CICR à créer, coup sur coup, des délégations en *Italie*, à *Athènes*, en *Australie*, en *Syrie*, aux *Indes*, à *Belgrade*, en *Afrique orientale italienne* et en *Ethiopie*, en *Afrique orientale britannique*, en *Afrique équatoriale française*, à *Ceylan*, et jusqu'en *Nouvelle-Zélande* et en *Rhodésie*.

Parallèlement à cette augmentation numérique des délégations, on commença à voir grandir les tâches dévolues aux délégués. Aux prisonniers de guerre s'ajoutaient les « internés civils » pour lesquels le CICR demanda et obtint généralement l'application, par analogie, de la Convention de 1929. Il y en avait dans tous les Etats belligérants, non seulement sur le territoire métropolitain, mais encore dans les plus lointaines colonies. Autant de camps de plus à visiter et de problèmes nouveaux à résoudre. D'autre part, à ses services en faveur des prisonniers de guerre, l'Agence centrale ajouta un immense secteur, celui des civils, de ces millions de civils que les exodes, les invasions, les bombarde-

ments, ou simplement la création de fronts de guerre avaient isolés les uns des autres. Ce fut une lourde tâche pour les délégués, assaillis de demandes, submergés par le courrier. Enfin, le Service des « secours » prit un développement tel que les délégués, en Allemagne surtout, durent déployer une activité énorme, en plus des visites de camps, des rapports, des incessantes démarches auprès des autorités pour assurer le transport vers les camps, le stockage et la distribution de milliers de tonnes de vivres, de médicaments, de vêtements... En outre, le CICR dut créer, à *Lisbonne* et à *Marseille*, des délégations techniques, véritables entreprises de transit, pour le déchargement, le rechargement et l'expédition, jusqu'aux entrepôts suisses, des montagnes de colis de secours provenant des pays d'outre-mer.

C'est de cette époque que date l'ouverture d'un secrétariat permanent à *Paris*, d'une représentation à *Washington* et d'une délégation au *Brésil*.

3. Troisième phase (été 1941 à fin 1943).

C'est la période de l'extension du conflit au monde entier. Elle débute avec l'invasion allemande en URSS. Malheureusement, les belligérants en présence sur le front de l'Est n'étaient pas liés par la Convention de 1929 sur le traitement des prisonniers de guerre, faute de ratification de la part de l'URSS. Aussi le CICR vit-il ses offres de services écartées. Il n'aura pas de délégation en URSS et ses délégués en Allemagne, malgré leurs tentatives, ne pourront rien faire pour les prisonniers de guerre soviétiques¹. Cependant, dès les premiers jours des hostilités, il avait ouvert une délégation à *Ankara* pour la retransmission éventuelle du courrier et de listes nominatives de prisonniers de guerre entre l'URSS et l'Allemagne. Sauf de rares cas, cette délégation ne put jouer le rôle prévu. Elle servit, en revanche, de relais pour le courrier des prisonniers de guerre dans le Proche et le Moyen-Orient et devint, par la suite, une base utile pour les actions de secours en Grèce et dans les Balkans.

¹ Voir ci-dessous, page 419.

Mais, en décembre 1941, l'attaque japonaise contre Pearl Harbour, suivie de la déclaration de guerre des pays européens de l'Axe aux Etats-Unis et la foudroyante pénétration japonaise dans l'Extrême-Orient et le Pacifique, créèrent soudain un nouveau problème qui devint lui aussi, pour le CICR, une constante préoccupation.

Du côté américain, à Washington, il y avait déjà une représentation qui devint dès lors une importante délégation. Mais, de l'autre côté, il n'y avait que la petite délégation à Java. Or, le CICR voulait être présent partout où se trouvaient des prisonniers de guerre et des internés civils. Comme il fallait des semaines, voire des mois, pour envoyer des délégués de Genève, on recruta sur place, par correspondance, des citoyens suisses qui voulurent bien accepter une mission dont ils n'imaginaient d'ailleurs pas l'ampleur ni la difficulté. C'est ainsi que le CICR désigna successivement, dès janvier 1942, des délégués à *Tokio*, aux *Philippines*, à *Shanghai*, à *Singapour*, et à *Hong-Kong*, et en 1943, du côté chinois, à *Chungking*, enfin au *Siam*. Or, le Japon n'avait pas ratifié la Convention de 1929 sur le traitement des prisonniers de guerre. Les offres de services du CICR, son insistance à vouloir exercer son activité traditionnelle, laissaient les Autorités nippones plutôt réticentes. Elles ne consentirent à reconnaître officiellement que les délégués à *Tokio*, celui de *Shanghai* et celui de *Hong-Kong* ; en fait, l'activité de ces délégués fut plutôt tolérée qu'admise. Quant aux autres représentants du CICR, ils ne purent agir qu'à titre personnel. Ce n'est qu'aux derniers jours du conflit, et pour *Tokio* seulement, que le CICR fut autorisé à envoyer des délégués de Genève. Ses représentants en Extrême-Orient furent jusqu'au bout forcés d'agir en isolés. Dispersés dans une portion immense du globe, ils avaient devant eux des tâches écrasantes, tant les prisonniers de guerre et les civils avaient besoin de secours et si grands étaient les obstacles à surmonter. Incompris, sans cesse entravés, suspectés, parfois brimés, et toujours seuls, ils ne se laissèrent point décourager et montrèrent une persévérance telle, que deux d'entre eux la payèrent de leur vie.

La situation militaire était à peine stabilisée à son tour — provisoirement — en Extrême-Orient, qu'elle évolua de nou-

veau en Occident. Octobre 1942 vit la première offensive britannique en Lybie, suivie, en novembre, du débarquement allié en Afrique du Nord française. Dès lors la campagne se poursuivit, laissant des masses croissantes de prisonniers de guerre des pays de l'Axe, jusqu'à la libération totale de l'Afrique, en mai, pour se poursuivre presque immédiatement en Italie. Puis vinrent la capitulation italienne et la division de la péninsule, à la fois par le front militaire et par la situation politique intérieure.

Des événements d'une telle envergure eurent de profondes répercussions sur le travail du CICR. Il fallut immédiatement renforcer les délégations existantes en Egypte et en créer de nouvelles. D'autant que, depuis l'occupation de la zone sud de la France, la Suisse était encerclée et que les communications avec les pays alliés, déjà lentes, étaient devenues très difficiles. Mais, tandis qu'en Allemagne, par exemple, le rassemblement des prisonniers de guerre sur le territoire d'un même pays, la centralisation des autorités et des bureaux militaires et l'état encore suffisant des voies de communications permettaient d'avoir une seule délégation dans la capitale, d'où les délégués rayonnaient vers les camps et d'où ils pouvaient téléphoner à Genève, dans la zone méditerranéenne, au contraire, la dispersion des camps de prisonniers de guerre, la diversité des bureaux militaires alliés, la mobilité de la situation et les difficultés de communications obligèrent à créer nombre de délégations nouvelles, aussitôt assaillies de tâches diverses. Ce fut successivement, en 1943, l'ouverture de délégations à *Oran*, à *Tunis* et à *Tanger* ; puis c'est *Milan*, *Florence*, *Vérone* ; puis *Gênes* et *Turin* ; puis *Palerme*, et enfin en janvier 1944, *Naples*, tandis que des missions spéciales allaient jusqu'au *Yémen*, en *Afrique équatoriale française* et à la *Côte de l'Or*.

Dans les pays les plus éloignés des opérations, chaque déclaration de guerre, ou même la simple rupture des relations diplomatiques, provoquait l'internement de civils, résidents ou marins des bateaux torpillés ou sabordés. D'autre part, certains pays neutres, voyant arriver chez eux des troupes armées, des prisonniers de guerre évadés ou des groupes de civils chassés par les persécutions, créaient des camps d'internement. Dans l'un et l'autre cas, le CICR revendiqua et obtint l'autorisation d'exer-

cer son activité charitable dans les camps. C'était chaque fois de nouvelles délégations à ouvrir, le plus souvent avec des hommes recrutés sur place. Dans l'hiver 1941-1942, au *Surinam*, à *Haïti* et à la *Jamaïque* ; l'été suivant au *Vénézuéla*, en *Colombie*, au *Mexique*, puis en *Uruguay* et en *Bolivie*. L'automne vit s'ouvrir des délégations au *Brésil*, à *Madagascar* ; l'année suivante, à *Zagreb*, en *Suisse*, en *Espagne*, en *Hongrie* et à *Cuba*.

Si la guerre était devenue mondiale, elle était totale aussi. Aux campagnes aériennes qui détruisaient les ports, les gares, les grandes entreprises, paralysant peu à peu la vie économique, et aux campagnes sous-marines qui envoyaient par le fond l'approvisionnement de populations entières, s'ajoutèrent des blocus et contre-blocus économiques et financiers et, dans les pays occupés, des réquisitions massives. La situation économique, en Europe et en Extrême-Orient, s'aggrava toujours plus et les prisonniers de guerre en souffraient. Il fallut intensifier les actions de secours entreprises en leur faveur, alors précisément que s'accroissaient encore tous les obstacles. Ces actions, surtout en faveur des prisonniers de guerre dans les pays de l'Axe, devinrent extrêmement importantes, nécessitant un constant renforcement des délégations existantes. Outre les prisonniers de guerre, il y avait des millions de civils qui paraissaient voués à mourir de faim. Pour eux, pas de conventions, si ce n'est l'ancien Règlement de La Haye, non respecté et qui, en ce qui concerne le CICR, ne fournit aucune base d'action. Pourtant, avec les moyens dont ils disposaient — moyens dérisoires au regard du désastre — le CICR et ses délégations firent tout ce qu'ils purent. Après des actions sporadiques, une action plus ample et durable s'engagea : celle des secours à la Grèce. Tôt après l'occupation totale de ce pays, la délégation à Athènes, prévue pour l'action habituelle en faveur des prisonniers de guerre, coopéra aux secours en organisant des soupes populaires. Mais cela ne suffit pas et, devant la gravité de la situation, le monde s'émut ; grâce notamment à l'intermédiaire neutre du CICR, des vivres franchirent le blocus. La délégation du CICR mit alors sur pied une vaste organisation de secours qui, avec le concours d'une délégation suédoise, prit une ampleur sans précédent. C'est qu'il ne s'agissait pas moins que d'organiser le ravitaillement permanent de tout un pays.

Aussi fallut-il encore, en plus de la délégation dans la capitale, être représenté à *Salonique*, en *Thessalie*, à *Corfou*, ailleurs encore.¹

Il n'y avait pas seulement la Grèce. D'autres pays devaient être secourus. Le problème était si vaste qu'un organisme spécial fut créé conjointement par le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge² et s'occupa des secours aux populations civiles. Mais les exigences du blocus ne permettaient l'envoi de vivres que dans les pays où le CICR était en mesure d'en contrôler effectivement la distribution. Cela signifia une activité supplémentaire pour plusieurs délégations existantes, donc leur renforcement encore, et la constitution de nouveaux postes : en *Roumanie*, où l'on acheta du blé et assura son expédition vers les pays affamés ; en *Belgique*, pour le contrôle des distributions ; à *Saint-Sébastien*, pour le transit.

Une telle situation, on le devine, devait avoir des répercussions sur l'organisation du travail à Genève même.

Pendant les deux premières phases de la guerre, les délégués étaient encore peu nombreux ; leurs tâches, comme celles du CICR, encore restreintes ; les communications avec Genève, relativement aisées. Les délégués dépendaient directement des membres et du Secrétariat du CICR, et les questions relatives à leurs missions étaient traitées à Genève selon des compétences délimitées d'après un critère géographique. Au début du printemps 1941, une coordination s'imposa sous la forme d'une séance hebdomadaire consacrée à l'étude en commun, par les membres du CICR et du Secrétariat les plus particulièrement intéressés, de tous les problèmes posés par l'activité et la structure des délégations.

La troisième phase de la guerre, l'extension du conflit à toute la terre, obligea le CICR à créer des représentations dans presque tous les pays ; et le développement d'activités nouvelles nécessita une répartition du travail à Genève en compartiments

¹ Voir Aide à la population civile grecque, volume III, Partie IV, chapitre 2.

² La « Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale », dont l'activité fait l'objet d'un rapport spécial.

spécialisés, les « Divisions ». Comme les communications avec le siège central devenaient toujours plus difficiles, et qu'elles étaient même parfois complètement interrompues, il ne suffit plus que le délégué partît avec des directives de l'Agence et un plan de visites de camps. La plupart du temps, il avait à travailler pour le compte de deux ou de plusieurs des divisions du CICR, et à être prêt, selon les circonstances, à s'employer simultanément dans tous les domaines de l'activité de celui-ci. Les uns partaient pour des postes où ils seraient seuls. D'autres pouvaient le devenir à tout moment. Il leur fallait donc être suffisamment informés des activités du CICR dans le monde entier et de la doctrine générale qui les commandait.

Tout cela rendit de plus en plus ardu le recrutement des délégués, qui devint pour le CICR une source de graves préoccupations. Il s'agissait de trouver assez d'hommes, et d'hommes qualifiés. En 1943, le délégué du CICR devait être prêt à affronter toutes les situations. Il devait posséder des connaissances professionnelles et linguistiques variées, des qualités intellectuelles et physiques solides, et il devait être doté de toutes les qualités morales.

Ce recrutement rencontrait encore de sérieuses entraves d'ordre pratique : demandes d'agrément et de visas, préparation de l'itinéraire, obtention des moyens de transport ou des titres de passage, dans certains cas ravitaillement presque total du délégué et de sa délégation.

Aussi fallut-il créer successivement, dès le début de 1942, un bureau spécialisé dans certaines questions administratives et un « Journal des délégués », apportant périodiquement à chacun d'eux dans les cinq continents aussi bien des informations générales sur les activités de Genève et des autres délégations que des directives propres à les orienter et à faciliter leur travail. Une « direction des délégations » fut chargée de coordonner progressivement tout ce qui concernait les délégués. Au printemps 1943, une véritable « *Division des délégations* » prit place dans l'organisation interne du CICR à côté des autres grandes divisions. Elle centralisa toutes ces opérations : recrutement, nomination et formation des délégués, organisation des voyages, instructions générales, séances de rapports, d'information et de travail

lors du passage ou du retour, à Genève, de tel ou tel de ces hommes.

Dès la fin de 1943, il fallut constituer une « Commission des délégations ». Composé de membres du Comité et de représentants du haut personnel, ce Conseil hebdomadaire donnait les directives générales, fixait des points de principe, prenait les décisions importantes, orientait les délégués de retour de mission.

4. Quatrième phase (janvier 1944 à août 1945).

Durant cette dernière phase, le réseau des délégations du CICR ne s'accrut guère que de celle qui fut ouverte à *Bratislava*. En effet, dès la fin de 1943, et l'URSS mise à part, il s'étendait sur le monde entier, à l'exception de la Hollande et de la Pologne. En revanche, le développement continu des opérations militaires et la complication croissante des problèmes exigèrent des modifications dans la structure et le rôle de maintes délégations et le renforcement de plusieurs d'entre elles.

L'offensive des armées soviétiques qui, assez rapidement, libéra les pays du Sud-Est et de l'Est européen, ne provoqua guère de changements. En revanche, en même temps qu'elle coupait les délégués de toute communication avec Genève, elle les plaçait devant des tâches nouvelles. Ainsi, dans les derniers temps de la lutte en Hongrie, la délégation à Budapest fut appelée à jouer un rôle essentiel pour la protection de certaines parties de la population civile, puis à diriger d'importantes actions de secours. Les sous-délégations de *Vienne* et de *Prague*, à l'ouverture desquelles les Autorités allemandes n'avaient finalement consenti qu'en décembre 1944 et avril 1945, devinrent des délégations proprement dites dès la libération et eurent immédiatement à faire face aux problèmes les plus délicats. Il en fut de même en Grèce, où, après le débarquement britannique, et tout en continuant quelque temps à prêter ses services pour le ravitaillement du pays, la délégation joua le rôle d'intermédiaire neutre dans le conflit interne qui opposa les forces de l'EAM au Gouvernement hellénique.

En Italie, la profusion de petites délégations permit, à mesure que se déplaçait la ligne de front, d'assurer la permanence de

l'action charitable du CICR, sans qu'il fut besoin de renforts immédiats. En France, en revanche, il en alla tout autrement. Les débarquements alliés, pour commencer, coupèrent les voies d'acheminement vers la Suisse des secours destinés aux camps en Allemagne. Une fois de plus, on dut improviser et créer à *Göteborg*, en Suède, une délégation nouvelle pour le déchargement et la réexpédition vers *Lubeck* — où s'installa une sous-délégation — des secours jusqu'alors acheminés via Lisbonne et Marseille. Ensuite, la libération de la France entraîna la modification immédiate de la délégation à Paris. Celle-ci, qui travaillait pendant l'occupation allemande surtout pour le compte de l'Agence, fut renforcée à plusieurs reprises dès septembre 1944. Des éléments de la délégation d'Alger s'y ajoutèrent pour assumer le rôle imposé brusquement par la présence, sur un territoire encore désorganisé, des prisonniers de guerre allemands dont le nombre croissait. Deux délégations régionales furent créées, l'une à *Lyon*, pour les activités usuelles, l'autre à *Toulon*, pour reprendre l'ancienne activité de celle de Marseille.

Pendant toute la durée de la guerre, le CICR s'était efforcé d'installer des délégations dans les pays occupés par l'Allemagne. Mais tout ce qu'il put obtenir pour la Norvège, la Belgique et la France, fut d'abord l'envoi de missions spéciales émanant de la délégation du CICR accréditée à Berlin. Plus tard, il fut autorisé à avoir un « agent de liaison » à Belgrade et un secrétariat à Paris. Enfin, ses efforts furent couronnés de succès pour la France, la Belgique et Belgrade, tandis qu'ils demeurèrent toujours vains pour la Hollande et la Pologne.

C'est en Allemagne que les événements des derniers mois de la guerre eurent le plus de répercussions. Sous la double pression des offensives alliées et des bombardements, les villes et les voies de communications étaient détruites, le trafic paralysé, les autorités dispersées. Et c'est dans ces circonstances que des camps entiers de prisonniers de guerre furent évacués à la hâte, à pied, sans vivres. Aussi le travail pour l'Agence et l'œuvre de secours aux millions de prisonniers rassemblés dans ce pays devinrent-ils un problème compliqué, aux données chaque jour changeantes. On dut décentraliser presque au hasard,

recruter et instruire en hâte de nouveaux délégués. Mais les visas, les agréments, ne s'obtenaient que très difficilement et les voitures manquaient. A peine cinq ou six nouveaux délégués étaient-ils partis qu'il en fallait préparer d'autres. En avril 1945, ils étaient 40. Chiffre énorme comparé aux effectifs des autres délégations — il y avait à ce moment 179 délégués dans le monde — mais insuffisant encore pour la tâche à accomplir. C'est alors que le CICR réussit à faire partir « in extremis », à force de démarches, des délégués qui consentaient, véritables otages, à s'enfermer dans certains camps de concentration pour y sauver les internés des exterminations de la dernière heure.

La capitulation de l'Allemagne ne clarifia pas immédiatement la situation. Des foules de prisonniers allemands remplacèrent dans les camps celles, maintenant libérées, des prisonniers de guerre alliés. Partout des millions de gens, anciens déportés, personnes déplacées venues de tous les pays autrefois occupés par l'Allemagne, attendaient — et beaucoup attendront longtemps encore — leur rapatriement. Et les vivres faisaient défaut, de même que les médicaments, les vêtements.

Pendant quelque temps, les délégués disséminés dans le pays, assaillis de toutes parts de demandes diverses, firent ce que l'idéal charitable de la Croix-Rouge leur commandait et ce que les faibles moyens à leur disposition leur permettaient. Pendant quelque temps, chacun d'eux constitua presque à lui seul une délégation autonome pour la région où il se trouvait. Seuls les membres de la délégation restés à leur poste à Berlin, dans leur immeuble détruit par les bombes, furent réduits à l'inaction, car les autorités occupantes ne les laissaient pratiquement pas agir. Elles finirent même par les interner dans des camps, en Russie, pendant quelques mois, sans invoquer aucun motif avant de les rapatrier en Suisse. Ces hommes et une femme qui s'étaient consacrés pendant des années à apporter derrière les barbelés le réconfort moral et matériel, à tenter jour après jour d'établir un contact entre les familles coupées par la guerre, se trouvaient à leur tour captifs, sans délégués pour les visiter, sans nouvelles de leur famille ni du CICR.

Puis on réorganisa le travail, pour autant que c'était possible dans un chaos. L'Allemagne étant coupée en quatre zones

distinctes, il n'était pas question de recréer une délégation unique. S'adaptant à la situation, le CICR créa quatre postes autonomes, à *Francfort s/le Main*, pour la zone américaine, avec sous-délégations à *Munich* et *Bayreuth* ; à *Vlotho*, pour la zone britannique ; à *Baden-Baden*, pour la zone française, avec sous-délégations à *Fribourg-en-Brisgau* et à *Bad-Kreuznach* ; enfin, un peu plus tard, à *Berlin*.

Il en fut de même en Autriche, où, à côté de la délégation à Vienne, d'autres furent établies à *Salzbourg*, à *Bregenz*, à *Bad-Gastein*, puis à *Innsbruck*, à *Linz*, et un peu plus tard à *Klagenfurt*.

* * *

Cinq ans après l'armistice franco-allemand, la situation était renversée, les Puissances alliées détenant autant de millions de prisonniers allemands que le Reich avait eu de millions de prisonniers alliés. Et tandis que l'action du CICR en faveur des prisonniers de guerre avait été, pendant cinq ans, beaucoup plus importante quantitativement pour les ressortissants alliés que pour ceux de l'Axe, elle devait désormais s'occuper de ces derniers. Les délégations dans les principaux pays alliés furent à leur tour renforcées, tandis qu'il s'en créait dans des pays libérés, aux *Pays-Bas*, au *Danemark*, en *Norvège* et en *Pologne*. Dans un tout autre secteur, une délégation fut ouverte dans le *Dodécanèse*, pour la répartition des secours aux populations de ces îles.

Lorsque survint la fin du conflit dans le Pacifique, les Autorités japonaises consentirent enfin à reconnaître officiellement ceux des délégués dont elles ne toléraient jusqu'ici qu'une activité charitable « à titre privé ». C'est à ce dernier moment également, entre la bombe atomique de Hiroshima et celle de Nagasaki, que la délégation à Tokio vit lui arriver le renfort attendu depuis dix-huit mois, le premier que le CICR, depuis le début des hostilités en Extrême-Orient, soit parvenu à envoyer de Genève, alors qu'au début de 1944, la mort lui avait enlevé son chef. Il avait fallu des mois et des mois pour obtenir le consentement de Tokio à la désignation d'un successeur et d'une déléguée adjointe ;

des mois encore de démarches et d'attente pour obtenir tous les visas nécessaires ; des semaines enfin pour le voyage.

A la fin des hostilités les Puissances alliées requirent le concours de ces délégations du CICR pour venir en aide à leurs ressortissants, ex-prisonniers de guerre et internés, et pour les rapatrier. Puis, d'un jour à l'autre, parce que la Croix-Rouge n'a qu'une ligne de conduite, les délégués se préoccupèrent du sort des millions de Japonais tombés aux mains de leurs vainqueurs.

5. L'après-guerre

La fin des hostilités ne permit pas de « démobiliser » les délégations aussi rapidement qu'on le pensait. Tant que ne seront pas rapatriés ces millions de prisonniers de guerre, il faudra s'occuper d'eux. Si, dans certains pays, leur nombre décroissant autorise une réduction progressive des délégations, dans d'autres, au contraire, leur masse considérable, leur dispersion en d'innombrables détachements de travail, leur état de dénuement, l'absence de tout secours en provenance de leur patrie et la situation économique encore mauvaise du pays où ils sont captifs, exigèrent plutôt un renforcement. C'est ainsi que la délégation en France devint la plus importante. D'autre part, les activités du CICR en faveur des autres catégories de victimes de la guerre ne cessèrent pas immédiatement. L'apaisement des maux de la guerre requiert d'urgence tous les concours. Le CICR prête le sien et celui de ses délégations aussi longtemps qu'il le peut. Enfin, de nouveaux conflits, locaux il est vrai, éclatèrent ici et là, en Indonésie, en Indochine, en Grèce, nécessitant l'envoi de délégués.

Toutefois, l'absence d'opérations militaires et le rétablissement progressif des communications permirent de normaliser le travail. On put établir des contacts directs avec les délégations jusqu'ici isolées, et enfin réduire et même fermer définitivement l'une après l'autre, surtout depuis 1946, bon nombre de délégations, présage de la fermeture de toutes les autres dans un monde enfin rendu à la vie normale.

C. QUELQUES APERÇUS STATISTIQUES

a) *Effectifs des délégations permanentes du CICR.*

En 1940, le nombre des délégations passe de 3 à 12, celui des délégués de 3 à 16. Ces chiffres s'élèvent progressivement par la suite et atteignent en 1945 leur plus haut point : 76 délégations et 179 délégués. En 1947, il subsiste encore 43 délégations et 106 délégués.

Au total 340 personnes ont été déléguées de 1939 à 1947. Le personnel subalterne des délégations n'est pas compris dans ces chiffres.

b) *Missions spéciales du CICR.*

Ces missions, accomplies à partir de Genève par des personnes n'appartenant pas aux délégations permanentes, ont été au nombre de 194, réparties ainsi :

6	en 1939
28	en 1940
20	en 1941
17	en 1942
33	en 1943
26	en 1944
28	en 1945
20	en 1946
16	pendant les six premiers mois de 1947.
—	

Total 194

c) *Visites de camps.*

Les délégués du CICR ont effectué 11.175 visites de camps de prisonniers de guerre et d'internés civils, à savoir :

25 en 1939
200 en 1940
700 en 1941
1000 en 1942
1250 en 1943
1400 en 1944
2200 en 1945
3300 en 1946
<u>1100 en 1947 (jusqu'à fin juin)</u>

Total 11.175

d) *Distances parcourues.*

Par chemins de fer et en voitures automobiles, sur terre, sur mer ou dans les airs, les délégués du CICR ont franchi 16.430.300 km. soit environ 410 fois le tour de la terre ; alors que la distance parcourue pendant l'année 1939 n'est que de 30.000 km., elle s'accroît progressivement jusqu'en 1945, où elle atteint 4.135.000 km.

D. QUELQUES INSTANTS DE LA VIE DES DÉLÉGUÉS

Plus d'un délégué du CICR, s'il voulait raconter ses aventures, pourrait écrire un livre passionnant. Et rien qu'à puiser dans leurs rapports de mission, le CICR pourrait publier toute une épopée. On décrirait alors les tribulations de ces délégués en Extrême-Orient, les mésaventures de celui-ci, arrêté, relâché, arrêté de nouveau, soumis à d'interminables interrogatoires ; la fin tragique de celui-là et de son épouse, arrêtés, jugés, condamnés et exécutés parce que leurs bourreaux ne pouvaient comprendre que leur acharnement à apporter quelques secours à des prisonniers de guerre fût désintéressé ; les miracles opérés par un autre pour organiser une fête de Noël dans un camp ; l'esprit d'initiative et d'audace — les ruses parfois — dont tous durent faire preuve, ou les odyssees des colonnes de secours en Allemagne, dans les derniers mois de la guerre ; la vie des délégations

dans les villes pilonnées ou assiégées, tant d'autres choses encore.

On ne saurait le faire ici. Tout au plus peut-on par quelques exemples tirés de carnets de route ou de rapports, essayer d'illustrer certains aspects souvent insoupçonnés de la vie des délégués du CICR.

En Méditerranée, au soir du 27 octobre 1943...

Sous un ciel bouché, le cargo « Padua » creuse avec peine les flots noirs. Il est chargé à pleins bords de sacs postaux et de colis qu'il achemine de Lisbonne vers Marseille. Le délégué du CICR s'enquiert de la position du bateau.

— Où sommes-nous, capitaine ? — Nous devons avoir dépassé Sète.

Et le vieux loup de mer, un Portugais sensible sous une apparence dure et frustrée, maugrée. Pas de points de repère, pas de phare, pas la moindre lumière sur les côtes françaises...

Vers minuit, le délégué regagne sa cabine et ne tarde pas à s'y endormir profondément. Une formidable détonation l'arrache à son sommeil. Il bondit hors de sa couchette, tourne le commutateur. Pas de lumière. Sa main ouvre à tâtons la porte de la cabine. L'eau atteint la coursive, des hurlements à la mort s'élèvent dans la nuit. Des torrents d'eau le projettent contre le fond de sa cabine. Aucun affolement en lui, mais un curieux phénomène de dédoublement. Avec une totale lucidité, il emmagasine dans ses poumons tout l'air qu'ils peuvent contenir, puis retient son souffle. Quand la cabine est pleine, il en sort à la nage. Le courant l'entraîne par le fond le long de la paroi de la coursive. Il atteint l'arrière du « Padua », et le passage qui conduit au-dessus de l'entrepont. Mais à lutter contre la succion du bâtiment qui l'entraîne toujours vers le fond, ses forces s'épuisent. C'est fini...

Respiration artificielle, retour à la vie. Le capitaine et une partie de l'équipage, logés à l'avant du cargo, étaient parvenus à couper les amarres des embarcations de sauvetage. Entendant les appels du délégué, ils l'avaient finalement découvert et repêché, nu, les mains crispées aux barreaux d'une cage à poulets qui flottait entre deux eaux.

Sauvé ! seul rescapé des huit hommes qui se trouvaient à l'arrière du « Padua ». Mais on était encore à 5 milles de la côte...

* * *

Salonique, 1944... Depuis plus d'un an la délégation du CICR exerce, dans des conditions particulièrement délicates, une action de secours en faveur des habitants de la ville et de la province. Pressuré par les vain-

queurs, le pays est le théâtre permanent d'escarmouches, de meurtres d'occupants, de représailles et d'exécutions ; il faut compter sans cesse avec les patrouilles militaires, les partisans, avec les routes minées et défoncées.

Au début du mois d'août, revenant d'une de ces actions de secours, un délégué apprend que la petite ville de Naoussa, sur le plateau d'un contrefort du Vermion, a été libérée par les partisans. Les Allemands se sont retranchés dans la gare située à six kilomètres de la ville et la population manque de vivres. Il se décide à faire un détour par Naoussa pour apprécier sur place la situation.

Au moment de s'engager sur la route d'Edessa à Verria, il donne au chauffeur des ordres très précis : La route est minée par endroit, et il ne faudra jamais dépasser vingt kilomètres à l'heure, si des combats se livrent entre Allemands et partisans, comme le font supposer les coups de feu qui déchirent l'air par intervalles, ralentir encore ; enfin, si la voiture est attaquée, stopper aussitôt.

On s'engage prudemment. Le chauffeur scrute la route, tandis que les autres occupants de la voiture observent le terrain : à gauche, la voie ferrée Salonique-Florina et à droite, une petite plaine qui s'étend jusqu'au pied du Vermion, repaire de partisans que les Allemands n'ont jamais pu anéantir. Les voyageurs arrivent ainsi tout près du lieu dit « Aghios Nicolaos », à trois kilomètres de Naoussa. A ce moment, des coups de feu éclatent. Aucun doute : l'attaque est dirigée contre la voiture ! Le chauffeur stoppe, les occupants se précipitent vers un ruisseau à droite de la route, se couchent dans vingt centimètres d'eau. Devant eux, un champ de maïs masque à demi la voiture. Puisse-t-il préserver le moteur ! Les balles viennent du côté des partisans. N'ont-ils pas distingué les insignes de la Croix-Rouge sur les faces de la voiture ? Ou croient-ils à un camouflage ? Pendant une demi-heure, les balles ne cessent de pleuvoir. La voiture est touchée : Des vitres sont brisées un pneu éclate. Maintenant, des coups de feu proviennent du côté de la voie ferrée : sans doute une riposte des Allemands venus de la gare. Les voyageurs sont entre deux feux. Par bonheur, le tir des Allemands montre qu'ils ont discerné les insignes de la Croix-Rouge, qu'ils cherchent à épargner la voiture en visant les partisans.

Au bout d'une demi-heure, le feu cesse brusquement. Est-ce vraiment la fin de l'escarmouche ? Il faut tenter de sortir de cette impasse. On répare en hâte. Puis le délégué décide de se rendre à pied, avec son secrétaire, jusqu'au village d'Aghia Marina, distant de quatre kilomètres. De là, il essaiera de téléphoner au Quartier Général des partisans. La voiture est laissée sous la garde du chauffeur.

Finalement, les voyageurs arrivent à la tombée de la nuit à Naoussa, toute pavoisée de drapeaux grecs et alliés et qui les accueille avec joie. Au Quartier Général des partisans, on déplore la méprise et chacun se félicite que l'incident n'ait pas eu de conséquence grave.

La situation alimentaire est en effet des plus précaire, il faut des secours. Comme les Allemands contrôlent la route Salonique-Verria-Naoussa, un ravitaillement direct est impossible. Mais il y a des sentiers de montagne entre Naoussa et Verria, où se trouve un dépôt de vivres et de médicaments du CICR : on recourra à des colonnes de mulets.

* * *

Paris, 15 août 1944... Les représentants du CICR apprennent que l'hôpital d'Orléans réclame d'urgence des médicaments, des produits pharmaceutiques et des aliments de régime, et que le stalag est à court de vivres.

Ils chargent cinq tonnes de secours sur le camion que la Croix-Rouge française met à leur disposition. Deux employés fournis par elle, le chauffeur et son aide, accompagnent le délégué du CICR.

Le départ a lieu le lendemain à 15 heures, et le camion atteint Etrechy, à 7 kilomètres d'Etampes. Il y est arrêté par des SS qui vérifient l'ordre de mission présenté par le délégué. En dépit de cet ordre, ils lui enjoignent de regagner Paris ! On fait mine d'obtempérer et le véhicule rebrousse chemin. Mais à un kilomètre de là, il bifurque sur Douray, atteint La Ferté-Alais, puis poursuit sa route en direction de Malesherbes qu'il contourne par des chemins vicinaux. Aux environs de Pithiviers, il atteint la route nationale 51 et roule de nouveau vers Orléans...

Après quelques incidents de route, les voyageurs arrivent vers 21 heures à Vominbert, dans la banlieue d'Orléans. Des civils agitent les bras vers eux et leur signalent que la bataille fait rage, tout près ; il paraît qu'une colonne blindée américaine a attaqué Orléans dans l'après-midi... On entend le crépitement des mitrailleuses, entrecoupé de fusillades et de coups de canon. Le délégué décide de garer provisoirement le camion dans une cour de ferme. Puis la nuit tombe, la fusillade cesse, tandis que l'artillerie continue son feu.

Dès l'aube du 17, le camion reprend la route. Il atteint rapidement Orléans, où toute la population, malgré les recommandations qui lui ont été faites, circule joyeuse dans les rues décorées aux couleurs françaises et alliées.

Le délégué est accueilli avec joie à l'hôpital St-Aignan par la présidente du Comité de la Croix-Rouge française à Orléans et par les deux médecins, un commandant français et un capitaine anglais, ex-prisonniers de guerre. La garde allemande de l'hôpital vient de se rendre et les prisonniers de guerre malades sont libérés. Le commandant annonce qu'un train devait partir le 14 août avec tous les prisonniers de guerre pour Charleville via Paris, mais que la Résistance, prévenue à temps fait sauter les rails à quelques kilomètres d'Orléans. Les prisonniers de guerre ont pu se sauver dans les bois.

Les colis de vivres et de médicaments sont remis à l'hôpital où les blessés civils arrivent constamment. La situation est angoissante. Du quartier d'Olivet qu'occupent les forces allemandes, sur la rive gauche de la Loire, l'artillerie bombarde Orléans sans répit. Tout le long des quais, les rues sont prises en enfilade. A la demande de la Mairie, le délégué du CICR et ses deux compagnons utilisent leur camion pour aller porter secours à des gens bloqués dans certains quartiers. Les balles sifflent à leurs oreilles. Des soldats allemands, retranchés sur les toits, tirent dans les rues. Des Américains leur répondent, des civils aussi. La maison où le camion doit prendre en charge des femmes et des enfants se trouve dans une rue qui aboutit au quai de la Loire, exposée à tout instant au tir de l'artillerie. Un obus passe au-dessus de la tête des sauveteurs, des civils hurlent. Mais tous les occupants du camion sont indemnes.

Dans l'après-midi, la canonnade cesse. Le délégué, sa tâche achevée, décide de regagner Paris et se présente aux Autorités américaines. Un colonel le reçoit très courtoisement et l'invite à demeurer à Orléans jusqu'à l'arrivée des Alliés à Paris.

— S'agit-il d'un ordre, mon colonel ? demande le délégué. — No, but it's for your own sake —

Le représentant de la Croix-Rouge remercie, puis indique sur la carte l'itinéraire qu'il voudrait suivre... On lui marque alors approximativement l'extrême pointe des blindés américains sur la route de Pithiviers. Et les trois hommes repartent immédiatement vers la capitale, qu'ils atteindront le lendemain après-midi, après un voyage mouvementé.

* * *

Allemagne, février 1945... Les événements militaires sur le front de l'Est ont décidé les Autorités allemandes à replier vers le centre du Reich les camps de prisonniers de guerre installés dans les régions menacées par l'avance russe : repli précipité. En longues colonnes, nourris le plus souvent d'une tranche de pain par jour, les hommes sont astreints à des marches exténuantes. Aux souffrances de la faim s'ajoutent celles du froid, et des centaines d'entre eux meurent sur les routes du Gouvernement général de Pologne ou du Protectorat de Bohême et de Moravie.

Après de multiples démarches, la délégation du CICR à Berlin connaît enfin l'itinéraire des colonnes et leurs horaires approximatifs de marche. Elle obtient l'autorisation de tenter un ravitaillement. Un plan de transport par camions est établi. On essaiera simultanément d'acheminer des colis par chemin de fer vers des points de passage. Une colonne est signalée, en marche vers Carlsbad et Marienbad, d'une quinzaine de milliers de prisonniers de guerre pour la plupart britanniques, et de trois à quatre mille prisonniers de guerre russes pour lesquels, théoriquement, le CICR ne peut rien.

Un délégué est chargé d'amener dans les deux villes sus-indiquées quatre wagons de colis restés en souffrance à Weissenfels près de Leipzig. Donnons lui la parole :

« En route donc vers Weissenfels sur des autostrades que guettent les redoutables « Tiefflieger »¹. La petite 5 chevaux accomplit des miracles de vitesse. Elle consentira même à franchir sans chaînes, les cols des Sudètes enneigés, non sans l'aide parfois de quelque solide cheval et grâce à l'habilité du chauffeur, animé, par ailleurs, d'une inaltérable bonne humeur. C'est une qualité plus précieuse qu'on ne saurait l'imaginer en période de guerre.

J'ai en poche un laissez-passer spécial délivré par le Quartier Général de l'armée de l'Intérieur, sous l'autorité de laquelle les prisonniers de guerre viennent de passer. Ce papier donne l'autorisation formelle de ravitailler les prisonniers de guerre en marche, et enjoint à toutes les autorités civiles et militaires de me prêter assistance dans cette tâche. Il va me permettre d'exercer une pression sur des officiers de l'arrière qui ne voudraient connaître que le strict règlement. A Weissenfels, en effet, le commandant de place refuse de me livrer les colis pour les prisonniers de guerre, sous prétexte qu'il n'a pas d'ordres. J'exhibe mon papier et menace de retourner incontinent à Berlin s'il ne donne pas immédiatement les ordres nécessaires pour organiser le transport jusqu'à Carlsbad. La menace provoque l'effet voulu. Ce sont alors les chemins de fer du Reich qui se font tirer l'oreille. Le matériel roulant fait défaut ; seuls les transports vitaux pour la guerre sont autorisés. De nouveau, je brandis l'épouvantail du retour immédiat à Berlin et de la plainte auprès de ceux qui m'ont délivré le laissez-passer. En quelques heures, les wagons sont trouvés, chargés, acheminés vers Carlsbad sous escorte militaire responsable (les vols étaient déjà nombreux) et même attelés à des trains de voyageurs. Ils arrivent à temps, après quatre jours de voyage seulement. C'est une prouesse sur un réseau de voies ferrées en plein désarroi par suite des bombardements alliés incessants.

A Carlsbad, l'Etat-Major responsable de la marche des colonnes de prisonniers de guerre ordonne un repos de quarante-huit heures et la concentration des prisonniers dans les villages avoisinants, dans un rayon de dix kilomètres environ. On trouve des camions pour la distribution ; je passe sur la façon dont je puis trouver également du carburant, car cette méthode ressemble comme une sœur à celle qu'utilisent les chevaliers du marché noir.

Enfin l'heure de la distribution arrive ; les hommes de confiance alliés ont touché leur part et je veux contrôler la répartition. Le spectacle est littéralement indescriptible. Qu'on s'imagine des hommes marchant

¹ Avions, volant en rase-motte ou en piqué, chargés de surveiller jour et nuit les routes et les voies ferrées.

depuis cinq semaines dans la neige et le froid, le ventre vide, les pieds en sang (ce ne sont pas des clichés littéraires, mais l'expression de la réalité la plus brutale). A ces hommes, on vient maintenant offrir cinq kilos de denrées, dont 100 cigarettes, une boîte de café soluble, des biscuits, de la viande, du chocolat, du savon. Leur joie confine au délire ; il faut les retenir pour qu'ils ne se gavent pas d'un coup de tous ces biens qui semblent tomber du ciel. L'émotion est trop forte, et je laisse la distribution se poursuivre sans moi.

Le lendemain, j'apprendrai de la bouche d'un major-médecin anglais que ses hommes ont parcouru en chantant les derniers kilomètres avant la distribution. La Croix-Rouge était là ; ils étaient sauvés. Et le lendemain aussi, en remontant la colonne qui avait repris sa marche, je la vis auréolée de la fumée de milliers de cigarettes. Je constatai, de plus, que les prisonniers de guerre russes n'avaient pas été oubliés par les hommes de confiance britanniques. On leur avait donné un colis pour trois hommes.

Ce jour-là, j'ai compris mieux que jamais l'immense privilège de pouvoir accomplir une mission de délégué. Tâche facile puisqu'on ne demande jamais rien pour soi, qu'on intervient toujours en faveur de son prochain malheureux. J'ai compris aussi que l'aide matérielle, qui sauve le corps se double du réconfort spirituel et moral, tout aussi important. Le major anglais dont je parlais ci-dessus m'a confirmé que la seule annonce de notre présence avait revigoré la colonne. Les prisonniers de guerre n'étaient plus perdus dans une nature hostile et surveillés par des gardes ennemis, parfois cruels. La Croix-Rouge avait réussi à retrouver leurs traces ; l'espérance était retrouvée. »

* * *

Avril 1945, à Vienne... La ville est encerclée et brûle. Les « orgues de Staline », la fameuse artillerie russe, la pilonnent. Les combats de rue ont commencé dans les faubourgs. L'aviation soviétique opère des reconnaissances continues dans un ciel de printemps, incroyablement bleu. Depuis quelques jours, les représentants du CICR vivent dans les caves, sans eau, sans abri, sans repas chaud. Des civils se pressent à leur porte : des femmes, des jeunes filles, des enfants, quelques vieillards, qui demandent asile et protection. On se serre, on s'entasse.

Un obus est tombé sur la maison voisine, des blessés viennent solliciter du secours. On improvise une infirmerie avec les moyens de fortune. Quelques volontaires, de jeunes Français « requis du travail » et des Autrichiens, tentent une expédition parmi les décombres encore fumants. Dans une pièce à moitié démantelée, ils trouvent un vieillard agonisant à côté du cadavre de sa femme. On le transporte dans l'infirmerie improvisée, on le soigne, on l'arrache à la mort.

Cette alerte à peine passée, on heurte de nouveau à la porte du refuge. C'est une femme enceinte, au terme de sa grossesse. Un Hollandais déporté, médecin, l'examine. Il estime que seule une césarienne pourrait la sauver. Et pas d'instruments chirurgicaux à disposition ! Tout juste une paire de ciseaux et la pince d'une pharmacie de poche. Dehors c'est la bataille, et l'hôpital le plus proche est à une demi-heure. On délibère à la lueur d'une chandelle. Des volontaires s'offrent pour tenter la chance. On décide de risquer le transport à l'hôpital. A la faveur de l'obscurité, ce coup d'audace réussit ; l'opération est entreprise, l'enfant et la mère sont sauvés.

Mais la bataille s'est rapprochée. Maintenant elle se déroule dans la rue même où se trouve l'abri. L'insigne de la Croix-Rouge incite un soldat russe à y amener son officier mourant, atteint à bout portant par une rafale de mitrailleuse. Aucun espoir. L'homme n'en est pas moins transporté dans un hôpital militaire allemand. Le lendemain le soldat vient aux nouvelles. Comme il ne voit plus son chef, il accuse les représentants du CICR de l'avoir fait disparaître et les menace de son revolver. Le délégué, l'arme du soldat braquée dans ses côtes, prend alors le chemin de l'hôpital. Il y apprend que l'officier est mort. Par bonheur pour lui, un Russe prisonnier et malade a vu la scène et intervient. On montre au soldat le cadavre de son chef, la trace des opérations tentées au dernier moment pour essayer de le sauver. Le soldat fond en larmes et embrasse les mains de celui qu'il menaçait de mort tout à l'heure.

Sur le chemin du retour, un homme que le représentant du CICR a pris sous sa protection est atteint par l'éclat d'un obus qui explose au-dessus de leurs têtes. Ses blessures, apparemment superficielles, s'enveniment. Trois heures après, il est mort. Le délégué n'a pas une égratignure.

Cependant Vienne est prise. Les bruits les plus fantastiques circulent. Toute autorité a disparu, chacun vit selon sa propre loi. A la délégation, les visites se succèdent des heures durant. La seule vue de l'emblème de la Croix-Rouge éveille des espoirs immenses, parfois insensés. Quelqu'un vient demander au délégué de le faire partir le plus rapidement possible pour l'Amérique du Sud, un autre insiste pour qu'il prenne sous sa protection son cheval de course !

* * *

Rhodes (Dodécanèse), 10 février 1945... En ce matin froid, les cloches de toutes les églises réveillent les habitants affamés de la ville. Le temps est mauvais, la tempête sévit, la mer est démontée.

Tout le long des quais, des êtres squelettiques ou « gonflés d'œdème » se pressent par milliers. Leurs mains décharnées se tendent vers le large d'où surgissent de la brume un, deux, trois, puis quatre, puis cinq grands bateaux qui s'approchent en dansant sur les vagues, toutes voiles dehors. Ils portent, pour tout pavillon, celui de la Croix-Rouge

hissé haut sur le mât et claquant au vent. A la suite d'un arrangement accepté par les deux belligérants, le CICR peut enfin ravitailler les îles du Dodécanèse qui connaissent une misère effroyable.

Un immense cri jaillit de cette foule et vole à la rencontre des navigateurs.

A l'avant du premier bateau, le délégué du CICR et son adjoint ouvrent tout grands leurs yeux, sans bien comprendre encore.

Les murs de la ville, les quais, les rues et les fenêtres sont noirs de monde. Par centaines, des drapeaux suisses voisinent avec les couleurs grecques. Puis le chant incessant des cloches.

Une vedette de l'occupant sort du port, les voiliers réduisent leur voilure et, lentement, avec d'extrêmes précautions, s'engagent dans les champs de mines qui entourent l'île. Les cris ont cessé, chacun observe le passage avec une attention passionnée, si une mine...

Les bateaux n'obéissent plus au gouvernail et s'efforcent en vain de suivre la vedette qui disparaît par instants derrière d'énormes vagues. Enfin, au bout d'une heure, les convois entrent dans le port. La cargaison est sauvée. Les cris reprennent alors, des chants s'élèvent, des fleurs sont jetées par milliers dans la mer.

Des officiers allemands sont là pour recevoir les navigateurs trempés par les vagues, exténués par un voyage de dix jours sur une mer furieuse ; mais la foule rompt tous les barrages, se presse autour des arrivants, les embrasse, les porte en triomphe.

Le délégué a une luxation de l'épaule et son adjoint, malade, devra être opéré le lendemain. Mais leur mission est accomplie.

* * *

Allemagne, 27 avril 1945 . . . Entre Uffing et Moosburg, le délégué du CICR est à la recherche d'une colonne de détenus politiques dont on lui a annoncé le passage dans la nuit à Moosburg. Il la rejoint vers midi et obtient l'autorisation de distribuer les vivres de son camion. Il fait alors barrer l'accès du véhicule et laisse passer les hommes un à un. Chacun reçoit à tour de rôle son colis et entre dans le pré voisin pour le manger. Spectacle bouleversant. Il y a là des Russes, des Français, des Polonais...

Certains se jettent sur cette nourriture comme des bêtes féroces. C'est à grand peine que les gardiens les contiennent, empêchant que le chargement ne soit mis en pièces. D'autres se tiennent à l'écart, très dignes, attendant leur tour. Il y a là des manchots avec leur unique main blessée, entourée de haillons crasseux. Ils se penchent pour saisir leur paquet entre leurs moignons, et disent merci dans une langue inconnue.

Tous ces êtres amaigris et pouilleux, aux yeux graves enfoncés dans les orbites, frémissent de joie. Ils vont pouvoir, une fois, manger à leur faim !

Il y là des Français. L'un d'eux, au passage, chuchote à notre délégué (toute conversation est strictement interdite) : — Commandant un tel. Prévenez ma femme à la préfecture de Nantes...

Et le lamentable cortège continue. Ces gens venaient de Buchenwald. Ils marchaient depuis vingt jours, ils n'avaient rien mangé depuis cinq jours...

* * *

Enfin voici le récit d'un délégué chargé de ravitailler les prisonniers de guerre alliés à Dunkerque. Il s'agissait cette fois de pénétrer dans une poche d'environ 30 km en bordure de la mer, sur 15 km. de profondeur et d'atteindre une ville coupée, depuis octobre 1944, de tout contact avec l'extérieur.

Au Quartier Général des forces alliées, les officiers britanniques marquèrent d'abord une surprise amusée à l'énoncé du projet. Pour les convaincre, le délégué fit état d'un message qu'il avait envoyé de Lorient, par T.S.F., au commandant allemand, et de la réponse de ce dernier l'autorisant à entrer par la route de Laon-Plage.

Mais laissons parler le délégué.

« Ainsi donc, le lendemain matin, je suis parti en voiture avec trois officiers. Sur la route, nous avons croisé d'interminables colonnes de chars énormes, qui descendaient des lignes dans un nuage de poussière impressionnant. Nous sommes arrivés bientôt sur la route qui continuait ensuite, toute droite entre deux rangées de peupliers, jusqu'aux lignes allemandes distantes d'environ 2 km.

Après m'avoir souhaité bonne chance, les officiers britanniques prirent congé de moi en me recommandant de marcher si possible au milieu de la route et de ne pas emprunter les bas côtés « où vous pourriez », me disaient-ils, « rencontrer quelques engins dangereux ».

Ma serviette à la main et un grand drapeau de la Croix-Rouge sur l'épaule, je m'avançai sur cette route. J'ajoute encore qu'avant mon départ les officiers britanniques m'avaient promis qu'il n'y aurait pas de tir d'artillerie dans la région, où je passerai les lignes avant quatre heures de l'après-midi ; « mais je devrais être rentré avant cette heure ». Au début tout se passa bien. Il y avait sur la route des traces de tanks qui m'enlevaient toute hésitation ; même, de temps en temps, à gauche et à droite de la route, je voyais un soldat embusqué soit derrière un arbre, soit derrière un mur en ruines, et l'on entendait par saccades des tirs de mitrailleuses et des coups de fusils isolés. Les choses commencèrent à se gêner lorsque je vis que les traces de tanks disparaissaient. A partir de cet endroit-là, la route était jonchée d'éclats d'obus et de pierres projetées par les déflagrations. Plus loin, au travers de la route, un cheval mort autour duquel les mouches bourdonnaient. Tout à l'entour, la route était dégagée d'arbres et il régnait un silence inquiétant. Néanmoins, je continuai en me tenant toujours sur le milieu de la chaussée, ainsi qu'on me l'avait recommandé. J'arrivai bientôt à un endroit où se trouvait une

voiture américaine presque entièrement détruite au travers de la route. J'avançai encore d'environ 200 mètres et arrivai alors à un tank incendié qui barrait complètement le passage. Assez embarrassé, j'agitai mon drapeau et j'appelai, mais aucune réponse ne me fut donnée. Finalement je me décidai à contourner le char en marchant avec précaution et sans rien toucher. J'avançai encore, pour arriver un peu plus loin devant un endroit de la route ponctué d'une série de monticules de terre, au travers desquels je voyais nettement l'éclat métallique des mines. Je pensais que j'étais véritablement devant les lignes allemandes et que je ne pouvais pas aller plus loin. Je me remis à agiter mon drapeau et criai de toutes mes forces en allemand, demandant qu'on vienne à ma rencontre. Mais rien ne répondait, sauf, de temps en temps, un coup de feu. J'étais sur le point de rebrousser chemin, lorsque je vis sortir d'un amas de ruines, sous lequel disparaissait la route à 3 ou 400 mètres devant moi, deux soldats allemands qui, en faisant de très nombreux détours, vinrent jusqu'à moi. En deux mots je leur explique qui je suis, ce que je viens faire, que je suis attendu par le commandant de la « Poche de Dunkerque » et qu'ils doivent me conduire auprès de lui. Ils acceptent et m'engagent de les suivre en marchant exactement sur leurs pas. Soudain l'un d'eux dit en allemand à son camarade : « Mais nous avons oublié de lui bander les yeux conformément aux ordres ». Ils me mettent alors un bandeau sur le visage, me prennent chacun par un bras et nous continuons ensemble notre marche pendant plus d'une demi-heure. Je me rendais compte que le terrain était assez accidenté, mais je n'avais aucune idée de l'endroit où je me trouvais. Tout à coup nous arrivons sur un terrain plus plat et l'un des soldats me dit « Faites attention, vous allez monter sur le siège arrière d'une motocyclette ». Je prends ma serviette dans les bras et m'installe, les yeux toujours bandés. Je ne sais pas si vous avez déjà essayé de rouler assis derrière une motocyclette dans ces conditions, mais c'est une sensation vraiment désagréable, car vous faites toujours les mouvements à faux ; je croyais à chaque instant que j'allais tomber. Finalement, nous nous arrêtons et l'on me fait entrer dans un bâtiment où l'on me retire mon bandeau ; je me trouve dans le quartier du commandant de la compagnie qui tenait ce secteur. J'apprends qu'on va venir me chercher en voiture, dans quelques minutes, et, en attendant, les officiers allemands qui me reçoivent veulent me faire accepter quelque chose à manger avec eux. Je n'ai guère faim après tous ces incidents, mais, bon gré mal gré, je dois ingurgiter une omelette (d'une digestion si difficile qu'elle devait être faite avec de l'huile de sous-marin...) Il faut bien dire que les provisions étaient des plus rares dans cette « Poche de Dunkerque » et que les soldats n'étaient pas gras. Quelques minutes après, la voiture arrivait. On me bande à nouveau les yeux et nous partons.

En cours de route, quelques détonations très sèches secouent la voiture. J'apprends que ce sont des obus alliés qui viennent de tomber à quelques mètres de nous.

Finalement nous nous arrêtons, on ôte mon bandeau et on me fait entrer dans un grand bâtiment où je rencontre le commandant allemand de la « Poche de Dunkerque. » A ce moment j'ai appris que le message transmis avait été déformé, que je n'aurais jamais dû entrer sans une suspension d'armes momentanée dans Dunkerque et qu'à l'endroit où je m'étais arrêté sur la route décrite plus haut, j'étais depuis 3 ou 400 mètres déjà dans la région minée ; qu'aussi bien la voiture américaine que le char incendié étaient bourrés de mines et que si j'avais eu le malheur de toucher quoi que ce soit je n'aurais pas aujourd'hui le plaisir d'écrire les présentes lignes. Ces dangers furent néanmoins rapidement oubliés lorsque, trois jours plus tard, après des négociations fructueuses, j'entrai dans la prison de Dunkerque avec quatre tonnes de secours et les prisonniers de guerre alliés à qui ils étaient destinés m'accueillirent avec un vibrant hurra en l'honneur de la Croix-Rouge. Leur joie de recevoir quelque chose après avoir été six mois sans aucun contact avec l'extérieur est l'une des choses qu'un délégué n'oublie pas ».
